



Sources image : SPFSQ



CONSULTATION DES PRODUCTEURS FORESTIERS DU SUD DU QUÉBEC AU SUJET DE LA MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE DU BOIS DE SCIAGE DE SAPIN-ÉPINETTE

SOMMAIRE



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

Août 2022



1

RAPPEL DE LA DÉMARCHE ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

MISE EN CONTEXTE

- Le Syndicat des producteurs forestiers du Québec (SPFSQ) veille à la défense et au développement des intérêts de propriétaires forestiers, au nombre de quelque 14 400 répartis dans six secteurs géographiques sur le territoire.
- Pour mener à bien cette mission, le SPFSQ doit valider les besoins des propriétaires forestiers de sa région. Ceci est particulièrement important lors de prises de décision qui peuvent avoir un impact chez ces derniers. C'est le cas avec le projet de mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette.
 - Le SPFSQ a la responsabilité de consulter adéquatement les propriétaires forestiers afin de documenter leur intérêt, préoccupations et éventuels besoins d'information en lien avec ce projet. La représentativité statistique des résultats est cruciale afin de présenter un portrait et des constats solides qui permettront de guider le SPFSQ dans ses actions.
- C'est dans ce contexte que le SPFSQ a sollicité l'expertise du Groupe AGÉCO pour réaliser une consultation auprès de ses producteurs forestiers.

MANDAT



Documenter l'opinion des propriétaires forestiers au sujet d'une éventuelle mise en marché collective du bois de sciage sapin-épinette

- Craintes
- Attentes et besoins
- Facteurs de succès si implantation

Mener une consultation dans les règles de l'art

- Regard neutre et objectif
- Sondage postal : assurer la représentativité statistique
- Groupes de discussion : comprendre et nuancer par des échanges approfondis

Photo : Pexels.com



SONDAGE POSTAL AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS



Photo : site SPFSQ

- **Gestion et réalisation effectuées par AGÉCO**
 - 1800 propriétaires forestiers sollicités par voie postale
 - Entre le 12 mai et le 3 juin 2022
 - Enveloppe de retour affranchie à l'adresse d'AGÉCO pour préserver l'anonymat des réponses
 - 465 questionnaires complétés, nombre supérieur à la cible de 375
 - Taux de réponse (tous les secteurs confondus) : 26 %
 - Marge d'erreur* : 4,5 % (niveau de confiance 95 %)
- **Échantillon aléatoire simple stratifié**
 - Stratifié : les strates correspondent aux 6 secteurs du territoire
 - Aléatoire simple : chaque propriétaire forestier inscrit au registre du Syndicat avait une chance égale d'être inclus à l'intérieur de l'échantillon

* Il s'agit d'un indicateur de précision des résultats d'une enquête. Pour notre échantillon représentatif, avec la marge d'erreur de 4,5 % à un intervalle de confiance de 95 %, si on obtient par exemple un résultat qui révèle que 85 % des répondants ont telle opinion, on aurait donc dans 95 % du temps une fourchette de réponses se situant entre 81,5 et 89,5 % à cette même question, si on refaisait l'enquête auprès de la même population.

REPRÉSENTATIVITÉ DES DIFFÉRENTS SECTEURS AU SEIN DE LA POPULATION RÉPONDANTE

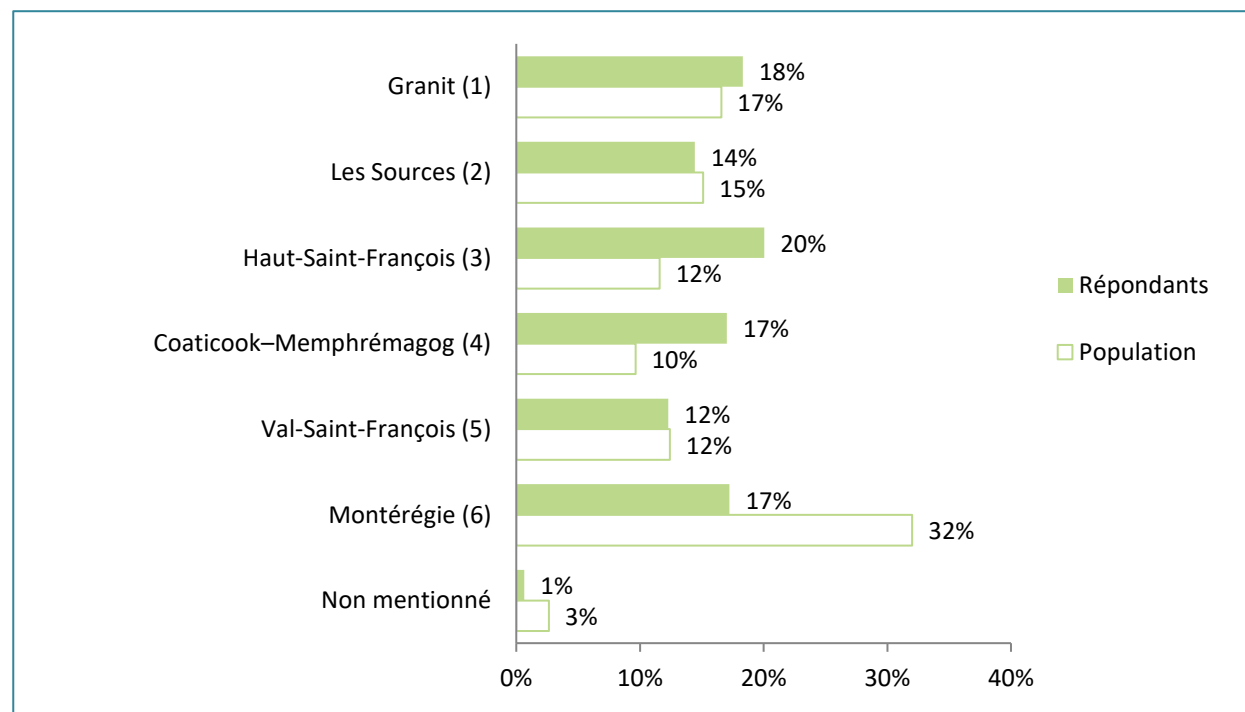
Répartition des propriétaires forestiers par secteur

	Secteur	Population	Répondants
1	Granit (1)	2377	85
2	Les Sources (2)	2168	67
3	Haut-Saint-François (3)	1663	93
4	Coaticook–Memphrémagog (4)	1382	79
5	Val-Saint-François (5)	1782	57
6	Montérégie (6)	4591	81
	Non mentionné	379	3
	Total	14342	465

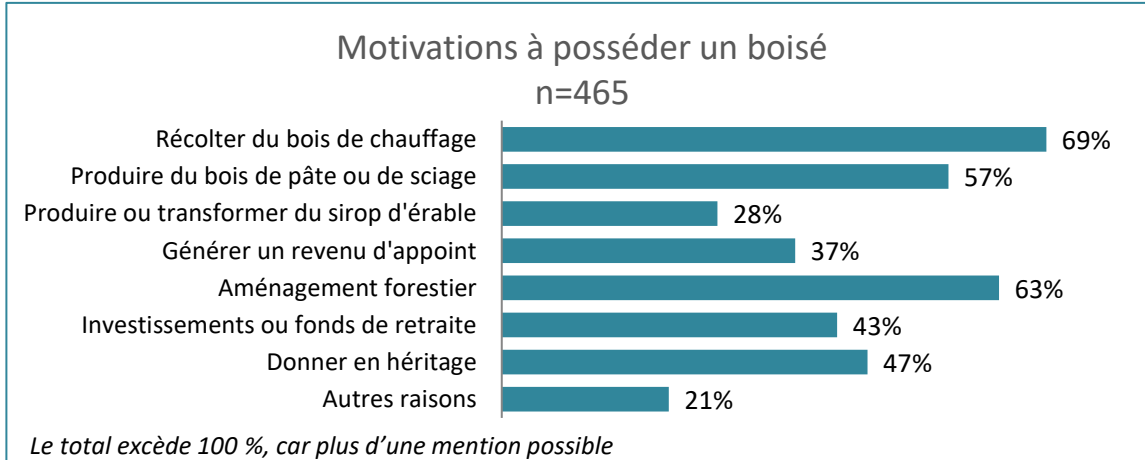
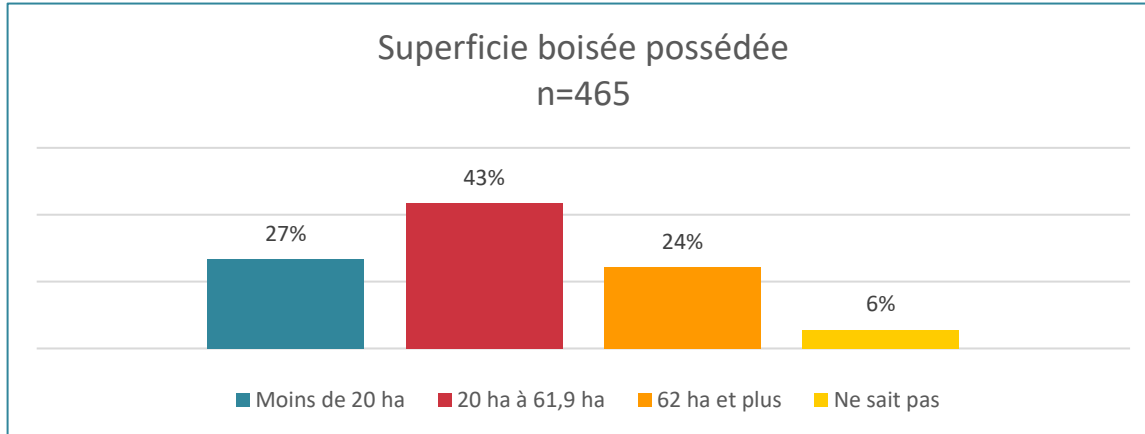
Le sondage révèle que 84 % des propriétaires forestiers ont récolté du bois de sciage dans les 5 dernières années et/ou prévoient en récolter dans les 5 années à venir.

Particularité dans la Montérégie : grand nombre de propriétaires possédant de petites superficies forestières, et proportion importante de propriétaires qui ne récoltent pas de bois de sciage (62 % des propriétaires forestiers de ce secteur n'ont pas récolté de bois de sciage dans les 5 dernières années et 72 % ne prévoient en récolter dans les 5 prochaines années).

Importance du nombre de répondants au sondage et de propriétaires forestiers dans la population, par secteur

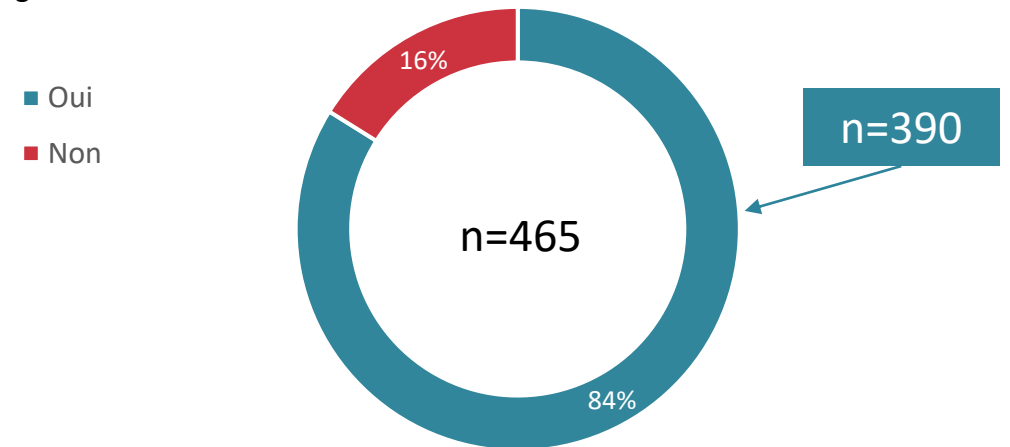


PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉPONDANTS 1/2



Nombre de répondants ayant répondu Oui à au moins l'une des deux questions suivantes :

- Avez-vous récolté ou fait récolter du bois de sciage dans les 5 dernières années?
- Au cours des 5 prochaines années, prévoyez-vous récolter ou faire récolter du bois de sciage sur vos lots boisés?

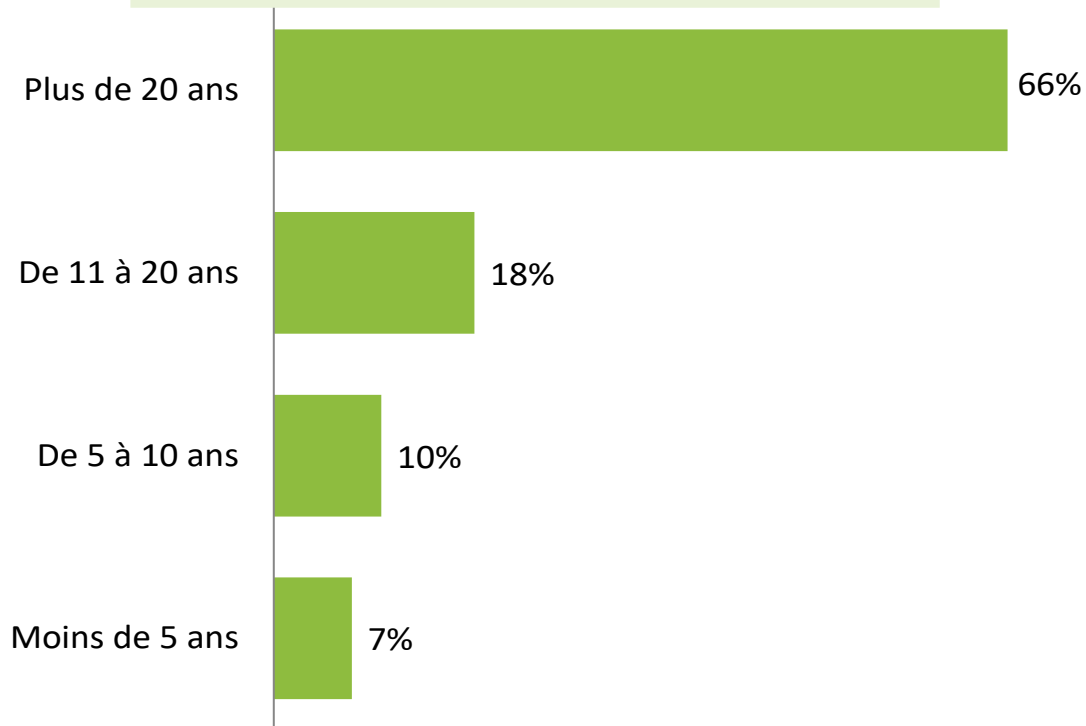


Sur les 465 répondants au sondage, 390 sont dits « actifs » dans le bois de sciage, dans le sens où ils ont effectué/fait effectuer des activités de récolte de bois de sciage au cours des 5 dernières années, ou/et ils ont l'intention récolter/faire récolter du bois de sciage dans les 5 prochaines années. Cette donnée est importante puisqu'elle représente la population ayant exprimé son opinion sur la situation actuelle et une éventuelle mise en place d'une mise en marché collective dans le bois de sciage sapin-épinette.

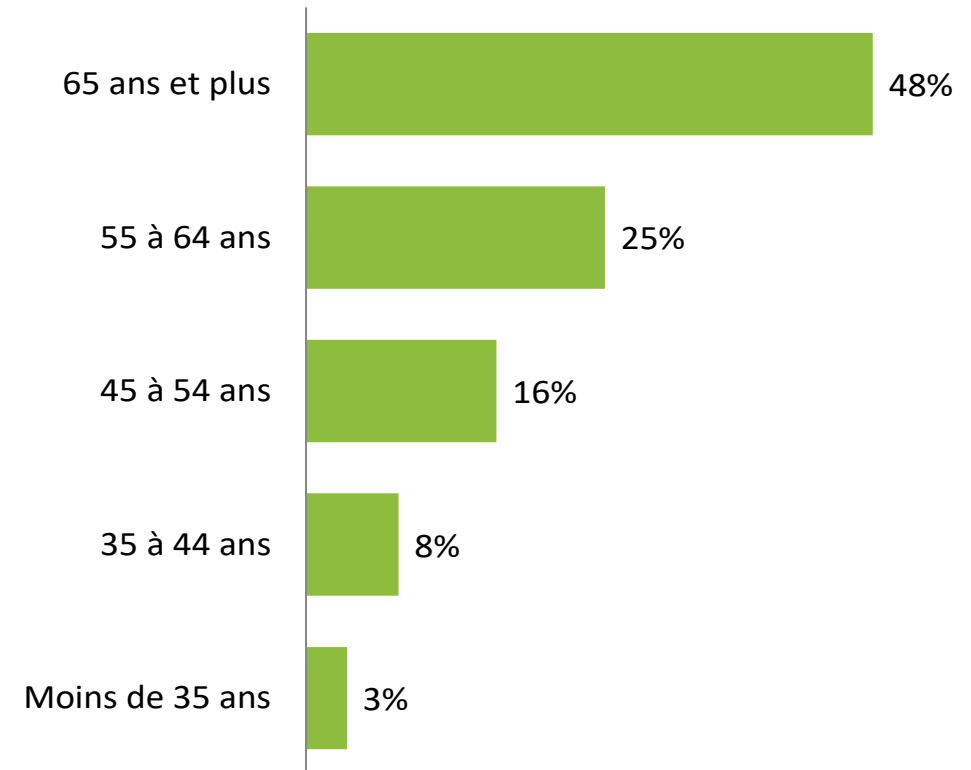
Plus de 1 propriétaire sur 4 (27 %) possède moins de 20 ha en superficie forestière, 43 % possèdent de 20 à 61,9 ha boisés et le quart des propriétaires possèdent 62 ha de forêt ou plus. Les propriétaires forestiers « actifs » dans le bois de sciage comptent pour 84 % des répondants. Ainsi, une part importante des répondants sont directement concernés par les enjeux de mise en marché.

PORTRAIT STATISTIQUE DES RÉPONDANTS 2/2

Nombre d'années à titre de propriétaire d'un boisé (n=465)



Âge du propriétaire (n=465)



La population de propriétaires forestiers de la région est âgée, ce qui se reflète dans le sondage. Près des 50 % des propriétaires forestiers ont 65 ans et plus. À l'inverse, les moins de 35 ans représentent 3 % de la population.



GROUPES DE DISCUSSION

- **6 groupes pour couvrir les différents secteurs du territoire**
 - 6 à 8 participants visés par groupe
 - Profil varié visé pour couvrir différents cas de figure
 - Anonymat de participation
 - Format virtuel, soir et matinée, pour favoriser la participation
- **Recrutement par AGÉCO**
 - À partir d'une liste fournie par le SPFSQ
 - A partir d'un guide de recrutement visant à obtenir un profil varié : taille, nombre d'années à titre de propriétaire d'un boisé, âge, membre d'un groupement forestier, etc.
 - Difficulté à recruter des participants : population âgée, boîtes vocales, coordonnées erronées
 - Un total de 34 propriétaires forestiers participants sur plus de 1360 propriétaires contactés par téléphone
- **Profil final des participants**
 - Diversité des participants respectée
 - Opinions contrastées entendues dans le spectre allant du totalement favorable au totalement en défaveur du projet

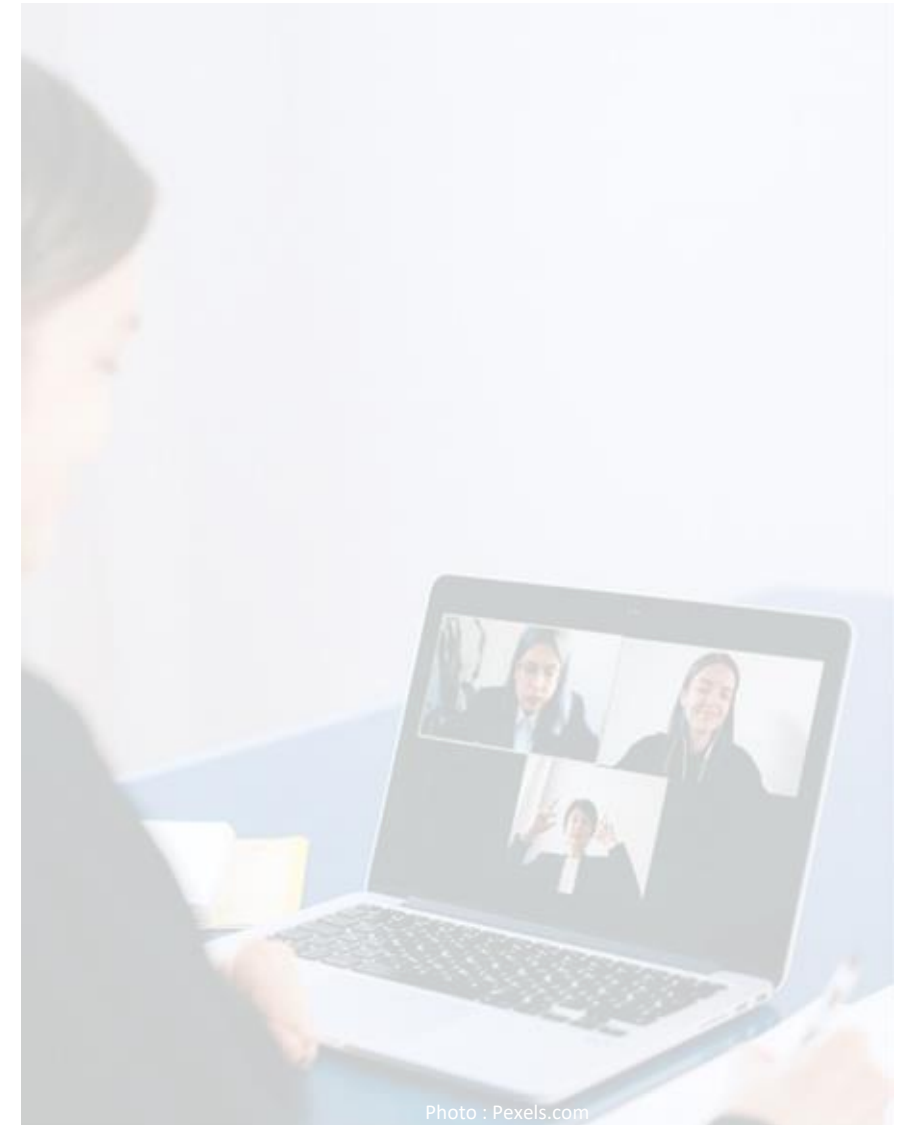


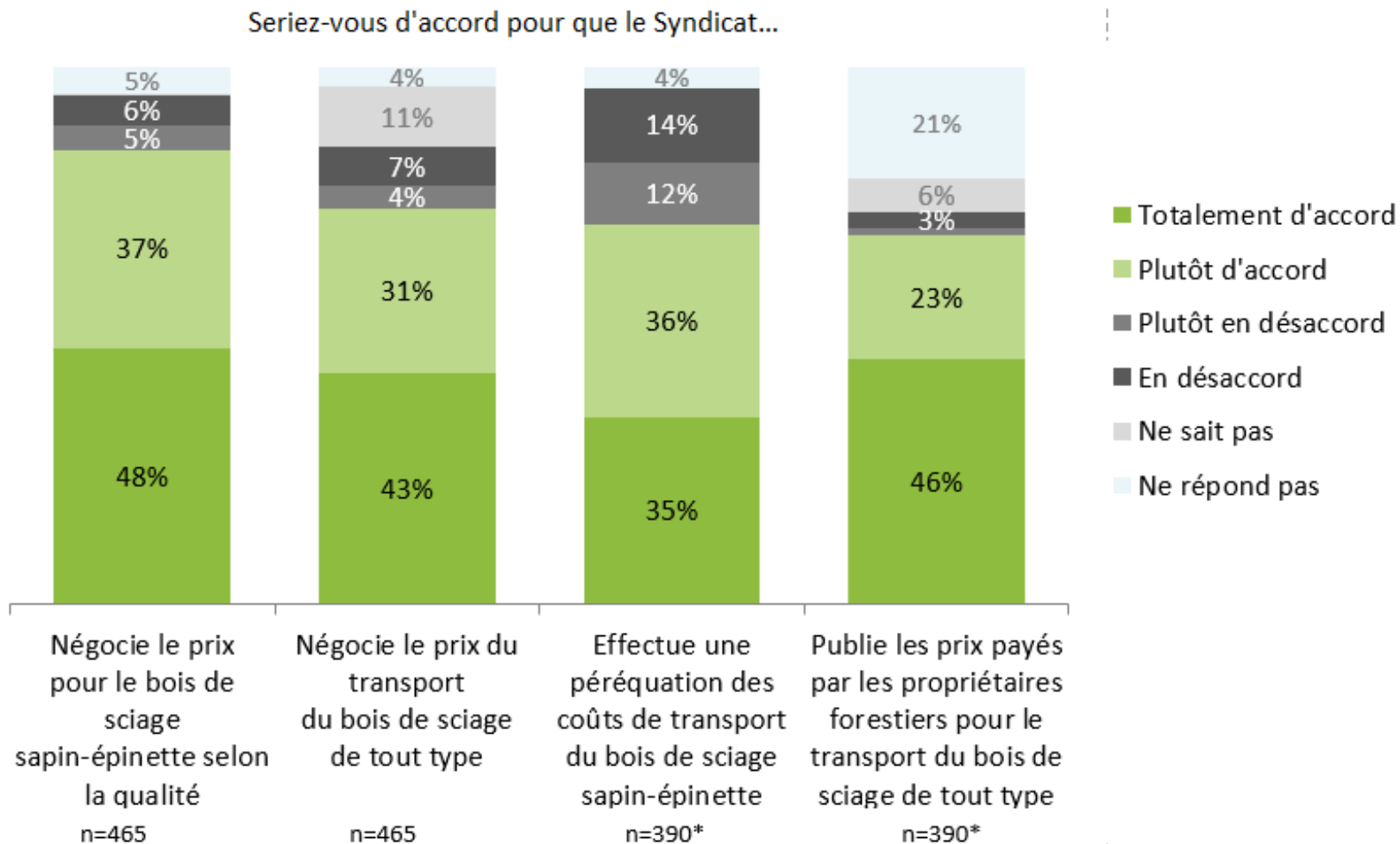
Photo : Pexels.com



2 FAITS SAILLANTS

LE SONDAGE MONTRE UNE ADHÉSION GLOBALEMENT FORTE ENVERS LE PROJET DE MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

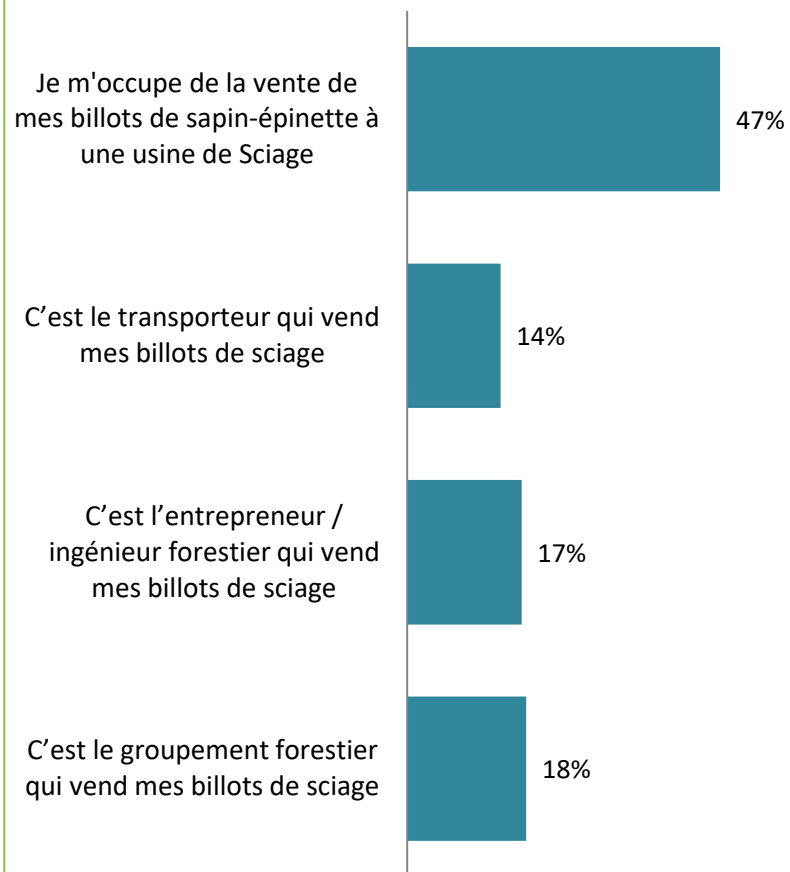
- Pour toutes les propositions relatives à la mise en marché collective, la proportion moyenne de niveau d'accord va au-delà de 60 %, atteignant 85 % pour la négociation des prix auprès des usines.
- La part des propriétaires forestiers en accord avec les différentes propositions est sensiblement la même selon le nombre d'années comme propriétaire, la superficie forestière possédée et le secteur géographique.
- Les plus jeunes propriétaires forestiers (moins de 35 ans) expriment généralement un intérêt plus modéré que les plus âgés. Ce profil de jeunes propriétaires forestiers est pour le moment relativement marginal au sein de la population (3 %). Ils représenteront potentiellement une part relative plus importante avec le départ des propriétaires âgés.



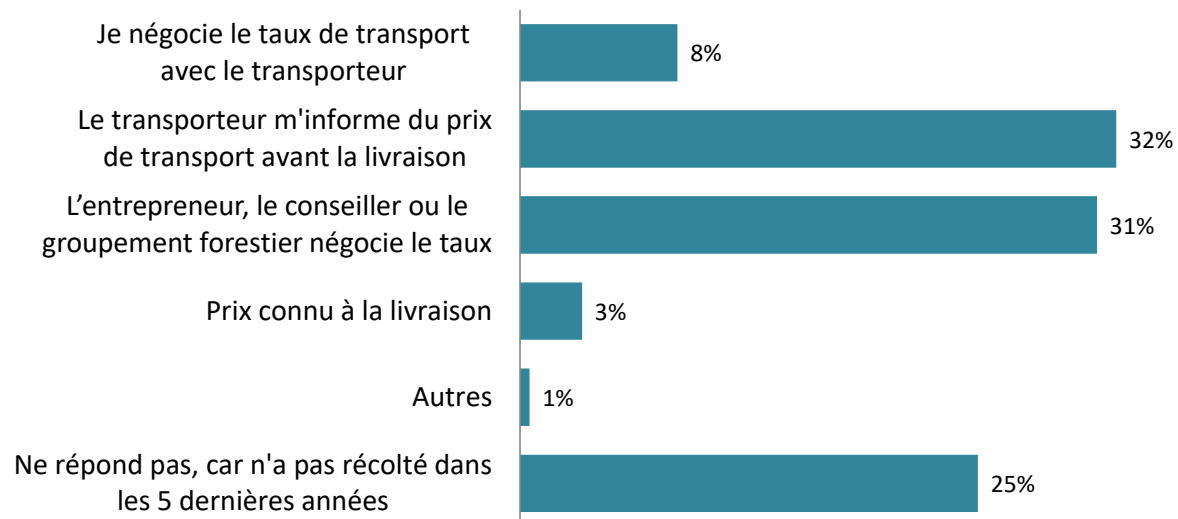
*390 des 465 répondants au sondage ont récolté du bois de sciage dans les 5 dernières années et/ou prévoient en récolter dans les 5 années à venir

ACTUELS MODES DE COMMERCIALISATION DES BILLOTS PAR LES RÉPONDANTS

(Si récolte de bois de sciage dans les 5 dernières années)
Quel énoncé correspond le plus à votre situation lorsque vous vendez des billots de sapin-épinette à une usine de sciage?



(Si récolte de bois de sciage dans les 5 dernières années et/ou prévision d'en récolter dans les 5 années à venir)
Quel énoncé correspond le plus à votre situation au moment de faire transporter votre bois de sciage de tous types?



(Si récolte de bois de sciage dans les 5 dernières années)
Diriez-vous que vous avez été généralement satisfait du coût pour le transport de votre bois de sciage de tous types?



DÉFIS ET ENJEUX DE COMMERCIALISATION DU BOIS RÉCOLTÉ – FORMAT ET MESURE

Dans les 5 dernières années, diriez-vous que vendre votre bois de sciage sapin-épinette en 8-9-10 pieds ait été :

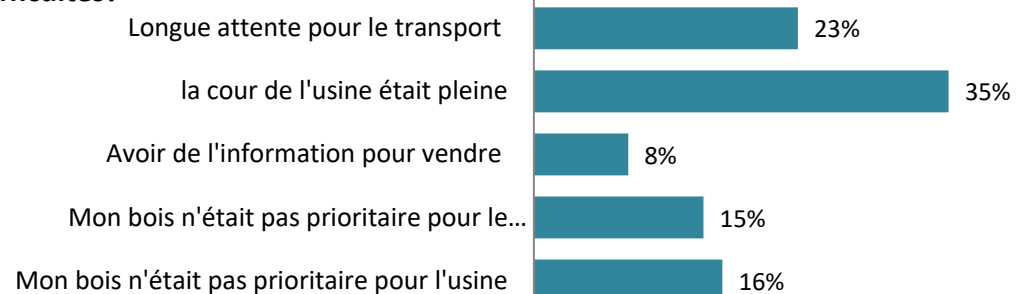


■ Totement ou plutôt facile ■ Totement ou plutôt difficile

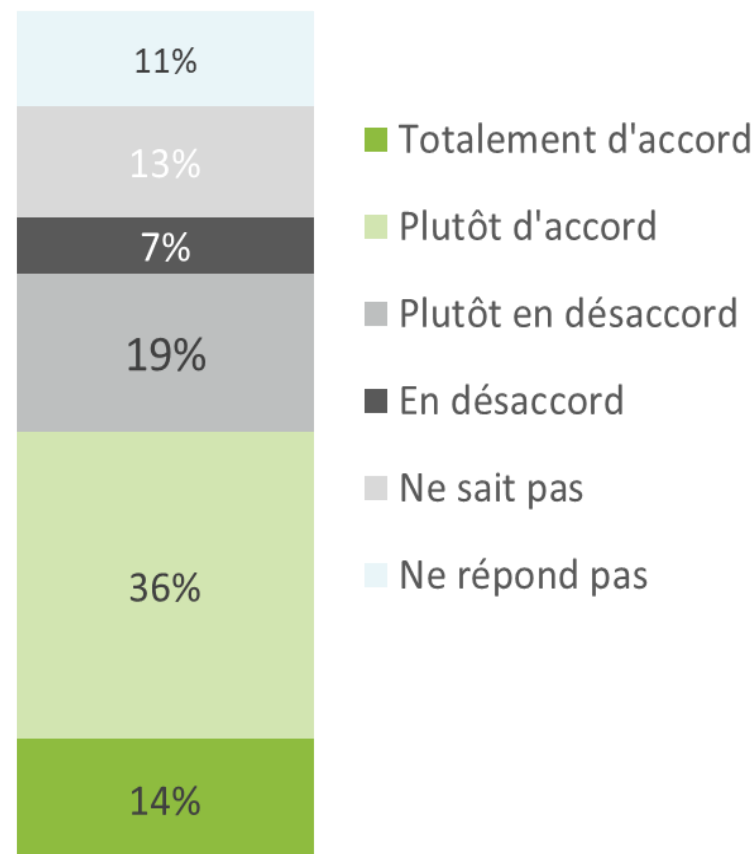
Dans les 5 dernières années, diriez-vous que vendre votre bois de sciage sapin-épinette en 12-14-16 pieds ait été :



Parmi ceux ayant répondu « Plutôt difficile » ou « Très difficile » à l'une ou l'autre des questions précédentes, quelles ont été les difficultés?

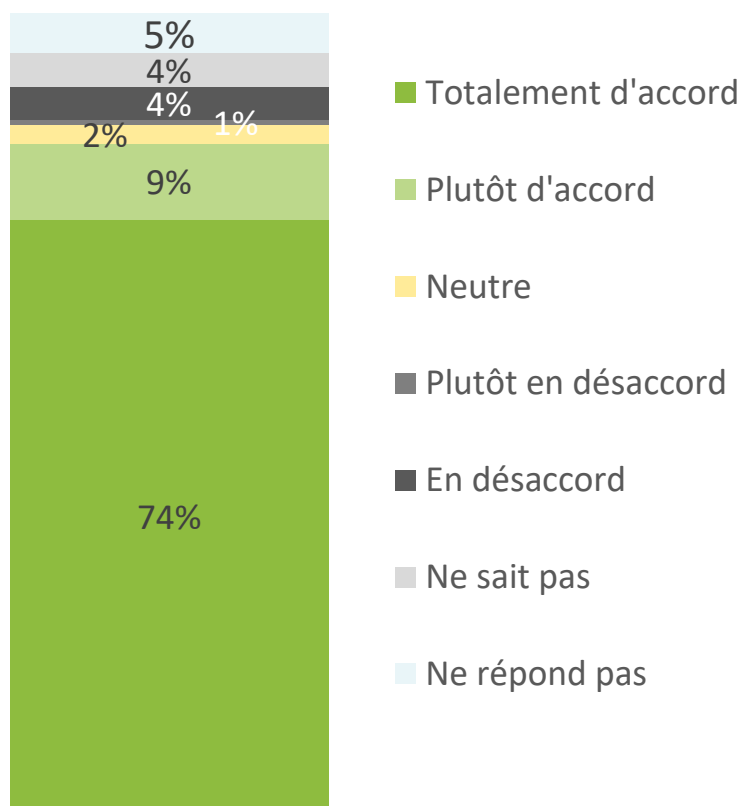


Diriez-vous que vous compreniez bien la manière dont le bois est mesuré par les usines de sciage sapin-épinette?

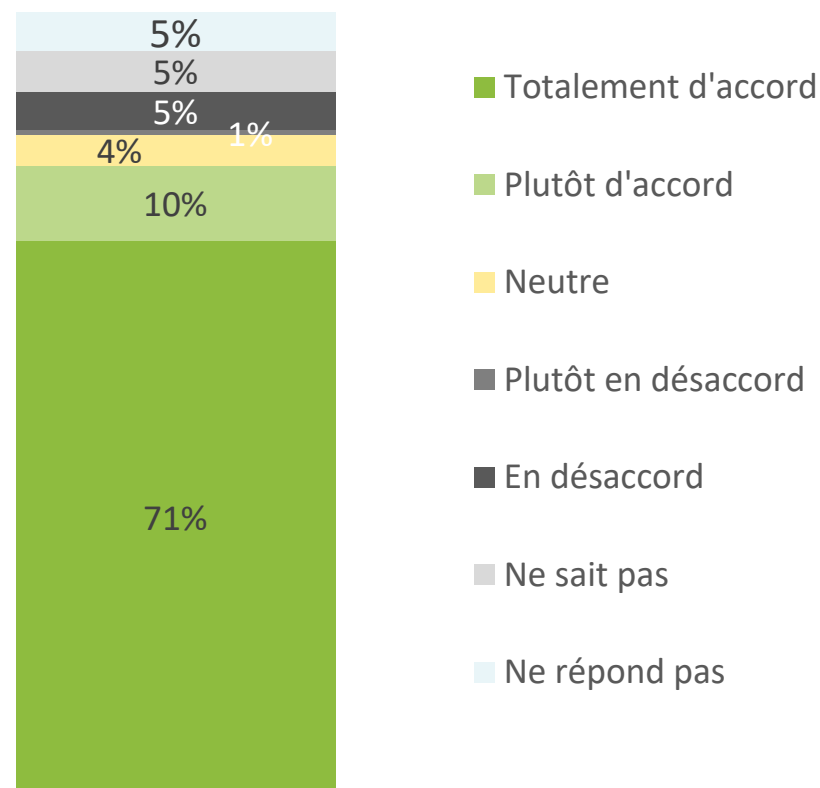


IMPORTANCE DE LA TRANSPARENCE ET DE L'UNIFORMITÉ DES PRATIQUES D'AFFAIRES : FORT CONSENSUS

Il serait important que toutes les usines de sciage utilisent la même mesure pour que je puisse bien comparer les prix offerts.



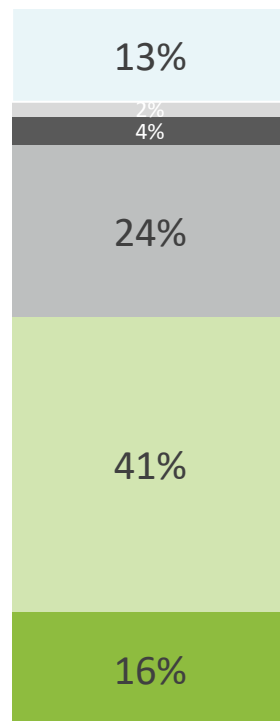
Je voudrais que le Syndicat s'entende avec les usines pour uniformiser la manière de mesurer le bois de sciage de sapin-épinette



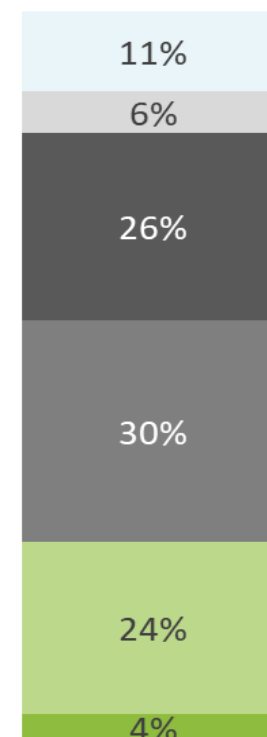
DÉFIS ET ENJEUX RATTACHÉS À LA PRISE D'INFORMATION ET LA SATISFACTION À L'ÉGARD DU PRIX DU BOIS

Si récolte de bois de sciage dans les 5 dernières années:

Comment évaluez-vous la facilité à connaître les prix du bois de sciage sapin-épinette payés par les usines aux propriétaires



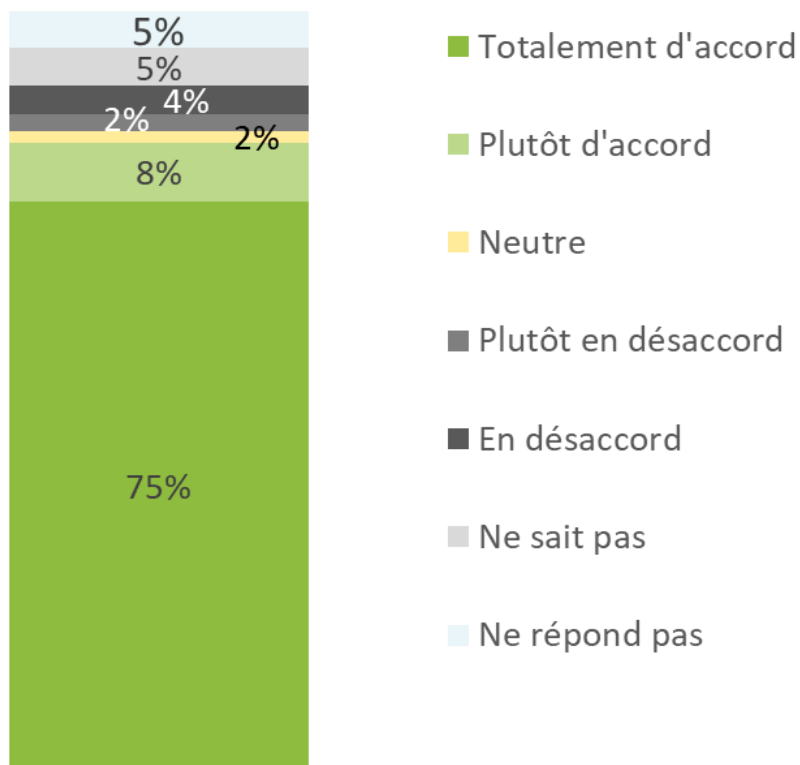
Diriez-vous que vous avez été généralement satisfait du prix du bois de sciage sapin-épinette?



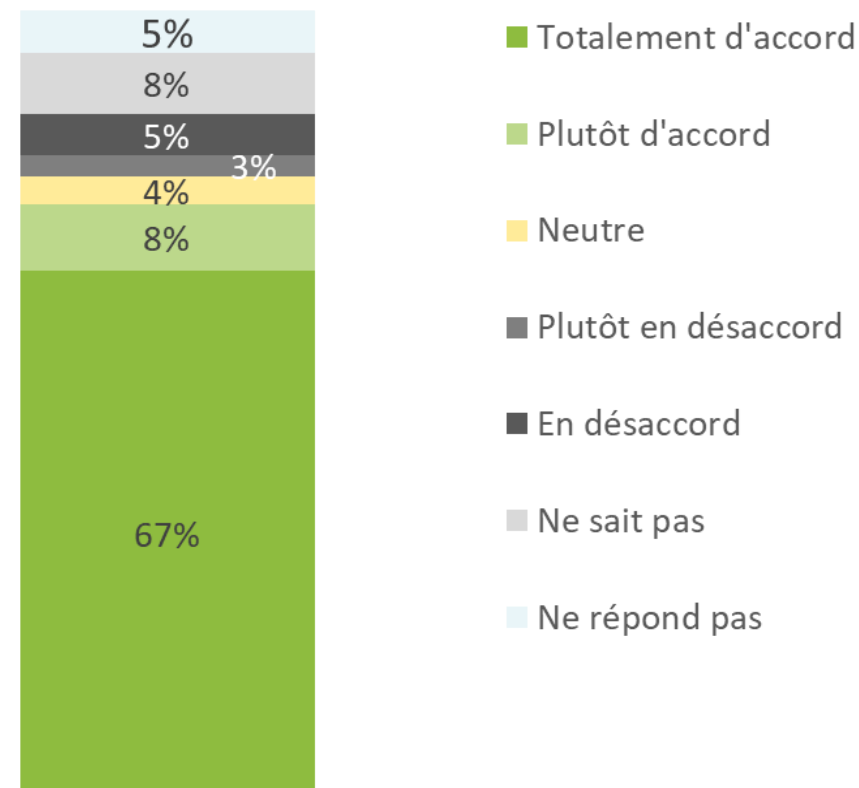
- Totalement d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt en désaccord
- En désaccord
- Ne sait pas
- Ne répond pas

FORTE ADHÉSION AVEC LE PRINCIPE DE PRIX ÉGAL POUR TOUS À QUALITÉ ÉGALE

Tous les propriétaires de ma région devraient recevoir le même prix pour le bois de sciage sapin-épinette, de qualité équivalente



Un entrepreneur et un propriétaire forestier devraient recevoir le même prix pour le bois de sciage sapin-épinette, de qualité équivalente



DES PRINCIPES ET UN CONTEXTE DE MARCHÉ FAVORABLES À LA MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

- De manière générale, l'accord envers le projet est motivé par l'adhésion aux grands principes d'équité et de juste prix. En particulier, pour une qualité équivalente du produit livré, les propriétaires forestiers sont d'avis que le prix devrait être le même pour tous les propriétaires forestiers de la région, qu'ils soient entrepreneurs ou producteurs.
 - Les arguments entendus en groupes de discussion en faveur du projet concernent souvent l'objectif d'équilibrer les rapports de force, particulièrement au bénéfice des propriétaires forestiers à la tête d'entreprise de plus petite taille. Cet objectif est souhaité autant par des propriétaires forestiers de petite entreprise, que par des producteurs qui exploitent de grandes superficies et ont à cœur l'équilibre des dynamiques de marché; pour ces derniers, l'approche collective permet de partager l'effet levier des volumes dans une négociation.
 - Des notions de transparence et d'accessibilité à l'information sont également des pratiques d'affaires perçues comme pouvant être mises en place plus facilement dans une approche collective.
- Pour les propriétaires forestiers consultés, le contexte de marché actuel, qui présente un décrochage entre le prix de vente des matériaux finis et celui reçu, mène à rechercher une capacité de négociation accrue, telle que proposée par les outils de mise en marché collective.

DES DÉFIS DE COMMUNICATION

- L'adhésion élevée démontrée dans le sondage ne doit pas pour autant diminuer l'exercice de communication entourant le projet. Les groupes de discussion ont témoigné du grand besoin d'information des propriétaires forestiers envers le projet.
 - Il y a plusieurs sources de confusion possibles comme certains types de bois font déjà l'objet de certaines interventions de mise en marché collective.
 - Une autre source de confusion possible provient de la notion de contingentement. Alors que cette option n'est aucunement proposée dans le projet actuel du SPFSQ, elle est en vigueur dans le secteur acéricole. Il semble que des propriétaires forestiers qui exploitent également une érablière puissent appréhender cette possibilité dans le bois de sciage.
 - Des démonstrations sont également souhaitées quant aux coûts d'implantation et de gestion de ces outils de mise en marché; des craintes ont été exprimées sur les frais de gestion potentiels et la capacité à assurer une coordination efficace des systèmes qui seraient mis en place.
 - Il y a également une attente importante pour un exercice de transparence et de communication quant aux particularités et fonctionnement d'un mécanisme de mise en marché collective. Un besoin de mieux comprendre et visualiser les différents aspects du projet et d'en comprendre les retombées a été exprimé en groupes de discussion.